

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 5 MARS 2020

*Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.*

*Secrétaire de la séance : -Mr Philippe DUVAL.*

**1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 30 Janvier 2020**, Mr le Maire ouvre la séance et donne à l'assemblée **quelques informations complémentaires sur les différents points** abordés ce jour-là :

a) Les rampants des ralentisseurs réalisés sur la rue des Grands Bois seront rectifiés dans les prochaines semaines. Une réparation de voirie sur le Chemin des Bleds sera également effectuée.

b) Dans le cadre du projet «1000 Cafés » une visite par l'un des responsables de l'opération est programmée ce Mercredi 11 Mars.

**2) L'ordre du jour de la séance est relu :**

**a) Permanences pour le bureau des Elections Municipales :** Trois personnes par créneau de deux heures de 8h à 18 h sont désignées pour assurer le fonctionnement du bureau de vote.

**b) Organisation du Temps scolaire :** Mr Le Maire donne lecture du courrier de l'Académie de Lille au sujet de l'organisation du Temps scolaire arrêtée pour la rentrée 2017 pour une durée de trois ans au maximum. Il convient donc de faire une nouvelle proposition de la semaine scolaire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide en accord avec le Conseil d'école** de reconduire l'organisation en place, à savoir **une semaine scolaire répartie sur 4 jours de 6 heures. Les horaires resteront inchangés.**

**c) Compte de Gestion exercice 2019 :** Mr le Maire présente au Conseil Municipal les données du Compte de Gestion 2019 établi par Mme La Comptable de la Trésorerie de LUMBRES. **Le résultat de clôture de l'exercice s'élève à 177 409.13€.** (7 544.61€ en Investissement et 169 864.52€ en Fonctionnement)

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve le compte de Gestion de l'exercice 2019.** Le Compte Administratif 2019 sera présenté en Avril au nouveau conseil municipal.

**d) Financement du service « Autorisation des droits du sol de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres » :** Mr le Maire présente à l'assemblée la proposition de financement du service à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020. Le coût annuel est estimé à 130 000 €. **La participation demandée comprend une part fixe (2€ par habitant) et une part variable selon le type et le nombre d'autorisations d'urbanisme. Pour SENINGHEM, le coût s'élève donc en 2020 à : - 2 724€.**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte le financement proposé pour le service ADS de la CCPL**

**e) Questions diverses :**

**1. La convention de passage en terrain privé** de canalisations d'évacuation d'eaux pluviales a été vue par les services du Conseil Départemental. Quelques points ont été rectifiés et la compétence est communale. **Cette dernière a donc été établie avec les personnes concernées.**

**2. Un diagnostic « Sécurité » des points d'arrêt pour les cars** a été réalisé par les services de la région Hauts de France. Quelques travaux sur la matérialisation horizontale sont à effectuer.

**3. La commune participera à l'Opération « Hauts de France propres »** ce samedi 7 Mars 2020.

**4. Un compteur électrique** sera posé pour le bâtiment « Bistrot/Relais Multi-services ». Le devis s'élève à 1200€.

Le Maire, C TELLIER.